

EP1 : Contexte des chantiers d'aménagement

Disciplines et horaires attribués

Sciences et techniques des aménagements de l'espace (STAE) : 45h
Biologie écologie : 45h
Activités pluridisciplinaires : STAE : 20h ; Biologie-Écologie : 10h
Sciences économiques, sociales et de gestion (SESG) : 5h ;
éducation socioculturelle (ESC) : 5h

Objectif général du module

Identifier les caractéristiques des sites sur lesquels se déroulent les actions d'aménagement et leurs enjeux

Objectifs du module

- 1- Identifier les enjeux et les objectifs de l'activité ou du chantier
- 2- Identifier le contexte environnemental du site en vue de l'intervention à mener
- 3- Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants peuplant les milieux

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Ce module vise l'acquisition d'une méthodologie d'approche des sites et plus particulièrement de leurs caractéristiques écologiques. Le choix des sites d'étude doit s'opérer en tenant compte des trois situations offertes par les métiers du paysage, des travaux forestiers, de l'entretien et de l'aménagement des espaces. L'étude des sites telle qu'elle est indiquée dans ce module doit permettre de raisonner les interventions à conduire dans le cadre de l'EP2, en particulier dans une perspective de développement durable.

Les enseignements de STAE et de Biologie-écologie doivent être menés de façon concertée, en s'appuyant sur des situations de terrain diverses et sur des exemples significatifs pour permettre l'acquisition des connaissances et de démarches adaptées.

En biologie-écologie, on privilégie la démarche d'investigation par une approche pratique et de terrain, et la mise en œuvre de techniques d'observation appropriées. L'enseignement doit faire une large place aux études concrètes : elles doivent conduire à observer et comprendre l'organisation et le fonctionnement des êtres vivants et à identifier leurs relations avec le milieu.

Ces connaissances constituent les bases scientifiques nécessaires à la compréhension des techniques à mettre en œuvre dans le domaine de l'aménagement.

Les activités pluridisciplinaires concourent pleinement à l'atteinte des objectifs du module en mettant en œuvre une lecture croisée des sites étudiés pour en identifier les principales caractéristiques, les atouts et les contraintes liés à un aménagement et permettre la compréhension de l'action à mener. Elles reposent sur des approches complémentaires en privilégiant la démarche inductive : approche sensible, identification des caractéristiques écologiques, patrimoniales, culturelles... et sur l'utilisation d'outils appropriés : cartes, photographies, méthodes d'étude de la flore et de la faune...

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 – Identifier les enjeux et les objectifs de l'activité ou du chantier.

- 1-1 Identifier le contexte, les fonctions et les enjeux des espaces à aménager
- 1-2 Identifier les attentes du maître d'ouvrage, du donneur d'ordre, du client, de l'utilisateur
- 1-3 Aborder les contraintes spécifiques aux actions envisagées, dont les aspects réglementaires
- 1-4 Présenter les résultats attendus de l'activité ou du chantier : *production de bois et/ou amélioration de peuplement, entretien, restauration des espaces naturels et ruraux, entretien et création d'aménagements paysagers.*

Objectif 2 – Caractériser le contexte du site en vue de l'intervention à mener

- 2-1 Situer et appréhender le site en utilisant des outils cartographiques et/ou topographiques
- 2-2 Relever les éléments historiques et culturels du site ayant une incidence sur son état
- 2-3 Repérer les principaux atouts et contraintes pédoclimatiques du site
- 2-4 Identifier et caractériser la végétation en place : (*strates, peuplement, diversité spécifique, état sanitaire, présence d'espèce protégées, présence d'espèces invasives, indicatrices, biomasse...*)
- 2-5 Repérer les principales espèces animales du site : (*espèces dominantes, espèces protégées, patrimoniales, invasives, auxiliaires, ravageurs, valorisables (chasse, pêche, écotourisme...)*)
- 2-6 Appréhender les potentiels et les contraintes du site en rapport avec la nature de l'activité et les objectifs poursuivis
- 2-7 Réaliser un bilan en vue de préparer les actions et opérations techniques d'aménagement

Objectif 3 - Présenter les caractéristiques biologiques et écologiques des êtres vivants peuplant les milieux

- 3-1 Décrire les êtres vivants en vue de leur identification et de leur discrimination : *organisation et fonctionnement général des végétaux herbacés et ligneux, organisation de l'animal, critères d'identification et de discrimination*
- 3-2 Utiliser des outils de détermination des êtres vivants : *clefs de détermination, indices de présence de faune*
- 3-3 Situer les êtres vivants dans le milieu : *interactions entre les êtres vivants et le milieu, relations entre les êtres vivants, stratégies d'occupation de l'espace, biodiversité*

EP2 : TRAVAIL SUR LE CHANTIER, OPERATIONS D'ENTRETIEN ET UTILISATION DES MATERIELS	
Disciplines et horaires attribués	Sciences et techniques des aménagements de l'espace (STAE): 45h Sciences et techniques des équipements (STE) : 60h <u>Activités pluridisciplinaires</u> : STAE : 10h ; STE : 5h Education physique et sportives EPS : 5h
Objectif général du module Intervenir sur un chantier d'entretien d'un espace en utilisant les matériels et les équipements appropriés	
Objectifs du module <ol style="list-style-type: none"> 1 Préparer des opérations d'entretien 2 Réaliser des opérations d'entretien 3 Identifier les différents équipements utilisés en aménagement et aborder leur utilisation. 4 Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier afin d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau des équipements dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité dans une perspective de développement durable. 5 Acquérir les connaissances de base permettant de comprendre le fonctionnement et la mise en œuvre des principaux équipements. 	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs Ce module vise à acquérir la démarche chronologique de réalisation d'une action d'entretien d'un espace. C'est au travers d'une réalisation concrète menée sur le terrain que sera acquise la compétence professionnelle exigée. Ce module s'appuie, entre autre, sur un chantier-école d'une durée de 30 heures. Le choix de ce chantier-école support est essentiel, car il conditionne l'atteinte des objectifs. L'enseignement conduit permet d'acquérir des compétences techniques pour chacune des étapes du chantier réalisé. Il doit s'appuyer sur des apports adaptés à chacun des trois secteurs professionnels de l'aménagement : travaux paysagers, gestion et conduite des chantiers forestiers, , gestion environnementale des espaces naturels et ruraux. La formation en agroéquipement vise en premier lieu la découverte des matériels, l'acquisition des premiers savoir-faire gestuels tant sur son utilisation que sur sa maintenance conditionnelle de premier niveau. L'apprenant doit pouvoir citer la fonction globale d'un équipement, identifier sa partie travaillante et repérer ses principales caractéristiques. Les choix techniques doivent être effectués dans une logique de développement durable et garantir le respect de l'intégrité physique des intervenants et des usagers de l'aménagement. L'objectif de maîtrise de la sécurité sur le chantier, aussi bien au niveau du matériel que des personnes, est essentiel. Les activités pluridisciplinaires portent, en particulier, sur la santé et la sécurité au travail. Elles permettent une initiation à l'ergonomie et à la prévention des risques liés aux activités physiques réalisées sur un chantier.	

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Objectif 1 : Préparer les opérations d'entretien

- 1-1 Identifier les objectifs du chantier, en précisant les particularités et les contraintes du chantier formulées dans les attentes du donneur d'ordre
- 1.2 Identifier les choix techniques adaptés aux enjeux du chantier, en s'appuyant sur une culture technique et un vocabulaire professionnel approprié à chacun des trois secteurs
- 1.3 Préparer et vérifier les outils et fournitures nécessaires à la réalisation du chantier, en choisissant et en vérifiant le matériel adapté au travail demandé
- 1.4 Organiser son poste de travail en identifiant les risques et en mettant en œuvre les mesures de suppression et de prévention des risques dans le respect de la législation en vigueur et notamment à l'aide du document unique de prévention

Objectif 2 : Réaliser des opérations d'entretien

- 2.1 Appliquer des techniques d'entretien :
 - pour le secteur travaux de gestion environnementale : restauration de milieu et techniques de génie écologique
 - pour le secteur travaux forestiers : mise en place et amélioration des peuplements
 - pour le secteur aménagements paysagers : entretien du végétal, de la végétation et des infrastructures
- 2.2 Réaliser des travaux permettant d'assurer la pérennité de l'aménagement et/ou de l'habitat
- 2.3 Réaliser des travaux d'entretien des aménagements et des équipements
- 2.4 Participer à la gestion et à la valorisation des matières et matériaux issus des opérations d'entretien :
 - Montrer la diversité de valorisation des rémanents dans chacun des secteurs
 - Appréhender le traitement et le recyclage des éléments polluants et inertes dans le respect de la législation en vigueur
- 2.5 S'approprier des recommandations en matière de santé et de sécurité au travail et les appliquer

Objectif 3 : Identifier les différents équipements utilisés en aménagement et aborder leur utilisation

- 3-1 Reconnaître les équipements et leur (s) fonction (s)
- 3-2 Se repérer dans une notice d'utilisation et trouver une information relative à une consigne
- 3-3 Effectuer la mise en route tutorée des différents équipements
- 3-4 Utiliser les matériels en situation encadrée
- 3-5 Nettoyer et remiser les équipements utilisés

Objectif 4 : Acquérir les premiers gestes professionnels dans l'atelier en vue d'assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau des équipements dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, dans une perspective de développement durable

- 4-1 Se repérer dans l'atelier, identifier les outils et matériels, les associer à leur fonction et à leur utilisation dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
- 4.2 Réaliser la maintenance conditionnelle de premier niveau dans le respect des consignes et des règles d'hygiène et de sécurité inhérentes aux équipements
- 4.3 Appliquer les gestes et les postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles
- 4-4 Appliquer les consignes liées à l'élimination des déchets dans le respect de l'environnement et de la réglementation

Objectif 5 : Acquérir des connaissances permettant de comprendre le fonctionnement et la mise en œuvre des principaux équipements

- 5.1 Distinguer les différents types de motorisation utilisés en aménagement
- 5.2 Identifier les principaux composants des moteurs permettant la compréhension du fonctionnement dans un objectif de maintenance conditionnelle de premier niveau
- 5.3 Identifier les principaux composants des transmissions permettant la compréhension du fonctionnement dans un objectif de maintenance conditionnelle de premier niveau

EP3 : SPECIALISATION PROFESSIONNELLE : AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Discipline et horaires attribués

Sciences et techniques de l'aménagement de l'espace : 120h

Objectif Général du module

Approfondir quelques aspects des travaux des parcs et jardins

Objectifs du module

- 1- S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques à travers des activités concrètes d'aménagement et/ou d'entretien d'espaces paysagers
- 2- Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle.
- 3- Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module permet l'acquisition de la culture professionnelle dans le secteur des métiers du paysage, en s'appuyant sur le contexte et les compétences locales. L'apprenant doit pouvoir saisir les spécificités et commencer à se repérer dans ce secteur. Il doit acquérir les fondamentaux et les bases pratiques ainsi que les apprentissages gestuels les plus courants, grâce à des mises en situations concrètes et illustrées.

Les enseignements doivent permettre d'intégrer une logique de développement durable, les principes de santé et de sécurité au travail et la sécurité des usagers.

Les situations pratiques, supports des enseignements, ont pour objectif essentiel de faire acquérir de façon concrète les bases d'une culture technique professionnelle des parcs et jardins dans toute leur diversité.

Ce module permet l'adaptation et la préparation au stage professionnel.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Il est nécessaire de cibler, en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2, les approches spécifiques des aménagements paysagers : création, approche culturelle, historique et esthétique des parcs et jardins, dimensions environnementales des choix techniques en aménagements paysagers. On privilégie les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur.

En aucun cas l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.

Le module EP3 doit permettre une bonne connaissance des végétaux utilisés en aménagements paysagers. Il s'appuie sur les acquis de l'EP1 relatif au végétal et aux relations sol-plante.

La sensibilisation aux démarches de gestion durable des espaces paysagers, des parcs et des jardins peut s'appuyer sur des réalisations concrètes, éventuellement en partenariat.

Ces premiers acquis professionnels doivent faciliter la recherche de stage et l'orientation de l'apprenant. Des premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels établis dans le secteur des parcs et jardins : les entreprises du paysage et les services espaces verts des collectivités...

EP3 : SPECIALISATION PROFESSIONNELLE : TRAVAUX DE GESTION DES ESPACES NATURELS ET RURAUX

Discipline et horaires attribués	Sciences et techniques de l'aménagement de l'espace : 120 heures
Objectif Général du module	
Approfondir quelques aspects des travaux de gestion et d'entretien des espaces naturels et ruraux	
Objectifs du module	
<ol style="list-style-type: none"> 1- S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques, à travers des activités concrètes d'aménagement, d'entretien et d'accueil des publics 2- Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle 3- Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement 	
Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs	
<p>Le module permet l'acquisition de la culture professionnelle relative à la gestion et l'entretien des espaces naturels et ruraux, en s'appuyant sur le contexte et les compétences locales. L'apprenant doit pouvoir saisir les spécificités et commencer à se repérer dans le secteur socioprofessionnel. Il doit acquérir les fondamentaux et les bases pratiques ainsi que les apprentissages gestuels les plus courants grâce à des mises en situations concrètes et illustrées.</p> <p>Les enseignements doivent permettre d'intégrer une logique de développement durable, les principes de santé et de sécurité au travail et la sécurité des usagers.</p> <p>Les différents chantiers, supports des enseignements, ont pour objectif essentiel de faire acquérir de façon concrète les bases d'une culture technique professionnelle.</p> <p>Ce module permet l'adaptation et la préparation au stage professionnel.</p>	
Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation	
<p>Il est nécessaire de cibler, en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2, les approches spécifiques des travaux de gestion et d'entretien des espaces naturels et ruraux: inventaires naturalistes, gestion de populations animales et d'habitats suivi faunistique, typologie des espaces, jeux d'acteurs et problématiques de gestion, typologie illustrée des techniques de gestion de l'espace en particulier des habitats aquatiques continentaux, aspects réglementaires, techniques de réalisation de signalétiques adaptées, techniques de création ou d'entretien d'aménagements de loisir et de DFCI, gestion de risques environnementaux. On privilégie les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur.</p> <p>La sensibilisation aux démarches de gestion durable des espaces et des habitats peut s'appuyer sur la participation des apprenants à des réalisations techniques dans des situations contextualisées.</p> <p>En aucun cas, l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.</p> <p>Ces premiers acquis professionnels doivent faciliter la recherche de stage et l'orientation de l'apprenant. Des premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels établis dans le secteur, dont les entreprises de travaux agricoles, les entrepreneurs du paysage et les nombreuses organisations qui interviennent dans la gestion des espaces naturels et ruraux.</p>	

EP3 : SPECIALISATION PROFESSIONNELLE : TRAVAUX FORESTIERS

Discipline et horaires attribués

Sciences et techniques de l'aménagement de l'espace: 120 h

Objectif général du module

Approfondir quelques aspects des travaux forestiers

Objectifs du module

- 1- S'approprier des gestes, des techniques, une culture et un vocabulaire professionnels spécifiques, à travers des activités concrètes d'aménagement et de travaux forestiers.
- 2- Acquérir une pratique suffisante pour agir en sécurité en situation professionnelle.
- 3- Sensibiliser à la préservation de sa santé et à la prévention des dommages à l'environnement

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module permet l'acquisition de la culture professionnelle dans le secteur forestier en s'appuyant sur le contexte et les compétences locales. L'apprenant doit pouvoir saisir les spécificités et commencer à se repérer dans le secteur socioprofessionnel. Il doit acquérir les fondamentaux et les bases pratiques ainsi que les apprentissages gestuels les plus courants grâce à des mises en situations concrètes et illustrées.

Les enseignements doivent permettre d'intégrer une logique de développement durable, les principes de santé et de sécurité au travail et la sécurité des usagers.

Les différents chantiers, supports des enseignements, ont pour objectif essentiel de faire acquérir de façon concrète les bases d'une culture technique professionnelle.

Ce module permet l'adaptation et la préparation au stage professionnel.

Précisions relatives aux objectifs, attendus de la formation

Il est nécessaire de cibler, en complément des acquis diversifiés et transversaux apportés par les modules EP1 et EP2, les approches spécifiques des travaux forestiers, : gestion multifonctionnelle des espaces forestiers, techniques sylvicoles, d'exploitation et de mobilisation des bois, valorisation et commercialisation des produits forestiers, travaux patrimoniaux et de protection. On privilégie les activités les plus emblématiques et représentatives du secteur.

La sensibilisation aux démarches de gestion durable peut s'appuyer sur la participation des apprenants à des réalisations techniques :

En aucun cas l'exhaustivité n'est visée. L'initiation est réalisée de façon concrète à partir du terrain.

Ces premiers acquis professionnels doivent faciliter la recherche de stage et l'orientation de l'apprenant. Des premiers repères relatifs au secteur socioprofessionnel sont apportés de façon illustrée et concrète grâce aux divers partenariats professionnels établis avec les entreprises et les organisations forestières.